

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES  
Séance plénière du 28 mai 2013 à 14 h 30  
« Les Français et la retraite : résultats d'enquêtes récentes »

<b>Document N°6</b>
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**Les évolutions depuis 2000 des attentes et opinions  
vis-à-vis de la retraite des Français d'âge actif :  
Enseignements du baromètre DREES**

*Secrétariat général du COR*



## **Les évolutions depuis 2000 des attentes et opinions vis-à-vis de la retraite des Français d'âge actif : enseignements du baromètre DREES**

Depuis 2000, la DREES organise chaque année (à l'exception de l'année 2003) une enquête visant à réaliser un suivi barométrique<sup>1</sup> de l'opinion des Français à l'égard de la santé, de la protection sociale, de la précarité, de la famille et de la solidarité.

Même si certaines questions ont pu changer d'une vague à l'autre, le principe directeur d'un tel baromètre est la stabilité de son questionnaire : les mêmes questions ont vocation à être posées dans les mêmes termes chaque année. Le baromètre de la DREES permet ainsi d'apprécier comment ont évolué, au cours des dix dernières années, un certain nombre d'opinions, attentes et attitudes vis-à-vis de divers aspects de la protection sociale, et en particulier vis-à-vis de la retraite.

Le présent document présente ces évolutions<sup>2</sup> pour les Français d'âge actif<sup>3</sup>, c'est-à-dire ceux dont l'âge est compris entre 18 et 55 ans. Outre l'aspect temporel, l'analyse détaille les réponses selon l'âge des personnes interrogées : les plus jeunes (18–25 ans) dont certains ne sont pas encore entrés sur le marché du travail, les jeunes actifs (26–35 ans), ainsi que deux classes d'âge plus avancées dans leur carrière (les 36–45 ans et les 46–55 ans)<sup>4</sup>.

Comme pour toute enquête portant sur l'expression qualitative d'opinions, par nature subjectives, les résultats doivent être interprétés avec prudence. Les visions exprimées peuvent ainsi parfois s'éloigner de l'observation statistique.

On peut résumer dès à présent les principaux enseignements de l'analyse :

- les opinions quant au système de retraite ont assez peu évolué, voire n'ont pas évolué du tout, au cours des 10 dernières années, et sont généralement partagées dans les mêmes proportions au sein des diverses classes d'âge : les Français d'âge actif pensent dans une écrasante majorité que le système de retraite doit rester essentiellement public –même si un sur deux pense que le système actuel par répartition devrait se voir ajouter un complément d'assurance ou d'épargne individuel– et que les retraites doivent profiter à tous, sans distinction de catégorie sociale ou de statut professionnel ; ils considèrent quasi-unaniment que le fait d'avoir commencé à travailler plus jeune doit permettre de partir à la retraite plus tôt ; enfin, pour ce qui concerne les droits de retraite liés à la famille, ils expriment une préférence pour une couverture large : une

---

<sup>1</sup> Cette enquête, commandée annuellement par la DREES, a été réalisée par l'institut IFOP entre 2000 et 2002, et est maintenant réalisée par l'institut BVA depuis 2004. Elle se déroule en face-à-face auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus. Un peu plus de 4 000 personnes sont interrogées chaque année, au cours du printemps jusqu'en 2006 (mars-avril) et au cours de l'automne depuis 2007 (octobre-novembre). L'échantillon est construit selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération).

<sup>2</sup> L'exploitation statistique des données du baromètre DREES a été réalisée au département des études économiques de l'INSEE.

<sup>3</sup> Dans tout le document, l'expression « Français d'âge actif » désigne les personnes résidentes en France (sans critère de nationalité) âgés de 18 à 55 ans.

<sup>4</sup> Les classes d'âge plus élevé (55 ans et plus) n'ont pas été incluses dans l'analyse, dans la mesure où la proportion de personnes déjà retraitées y devient non-négligeable : les seules personnes non-retraitées ne sont donc pas représentatives de l'ensemble de la classe d'âge.

nette majorité pense en effet que le fait d'avoir élevé des enfants doit conduire à des avantages de retraite pour les deux parents (et pas seulement pour les mères) et que les réversions ont pour objectif d'aider tous les veufs et les veuves (sans limitation, notamment lié au niveau de ressources) ;

- la nécessité de réformer le système de retraite pour le préserver semble cependant être acceptée de plus en plus largement : la proportion de personnes se disant opposées à tout type de réforme décline régulièrement depuis 2000 ; cette proportion est par ailleurs plus faible parmi les jeunes que parmi les actifs les plus proches de l'âge de la retraite –les jeunes se déclarant en outre plus fréquemment prêts à accepter une hausse des cotisations ou une baisse des retraites futures ;
- si les opinions concernant le système de retraite ont peu évolué depuis 2000, la vision et les attentes concernant l'âge de la retraite et le niveau de vie au moment de la retraite se sont sensiblement modifiées ; par exemple, l'âge auquel les français d'âge actif souhaiteraient prendre leur retraite et l'âge auquel ils pensent qu'il leur sera possible de le faire (en moyenne plus élevé de 3 à 5 ans par rapport à l'âge souhaité) ont tous deux augmenté régulièrement, d'environ 5 ans en moyenne entre 2000 et 2012 ; malgré la réforme des retraites de 2010 définissant les âges de 62 et de 67 ans comme nouvelles bornes d'âge du système de retraite, la référence aux âges de 60 et 65 ans reste très prégnante dans les souhaits et attentes exprimés ;
- mais l'évolution observée dont l'ampleur est la plus forte concerne la vision –partagée par toutes les tranches d'âge– qu'ont les Français d'âge actif d'un faible niveau de vie des retraités actuels : alors que moins d'un tiers pensaient, en 2004, qu'il était plus faible que celui de l'ensemble de la population, ils sont plus des deux tiers à le penser en 2012.

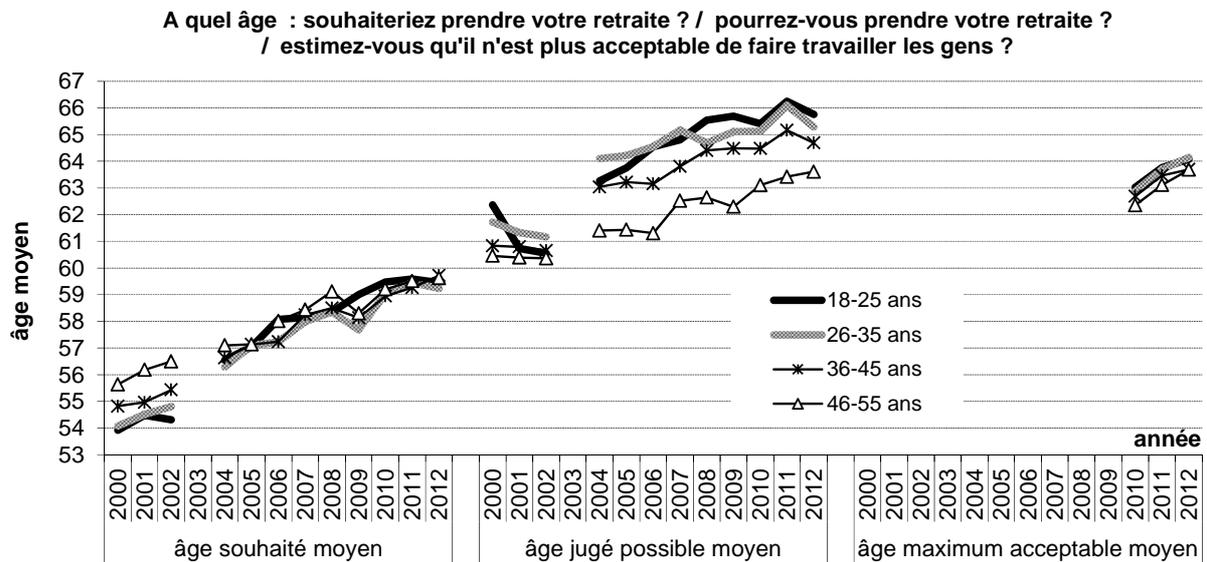
## **1. Les souhaits et les attentes concernant l'âge de la retraite**

L'âge de la retraite fait l'objet de trois questions distinctes dans le baromètre de la DREES : l'âge auquel les répondants souhaiteraient prendre leur retraite (« âge souhaité »), celui auquel ils pensent pouvoir la prendre (« âge jugé possible »), et celui à partir duquel ils estiment qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens (« âge maximum acceptable ») (cf. annexe pour la formulation précise des questions).

Ces trois âges ne coïncident pas : depuis 2010, en moyenne, les Français d'âge actif souhaiteraient, dans toutes les tranches d'âge, prendre leur retraite vers 59 ans et demi ; ils pensent qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens après environ 63 ans et demi. Cependant, ils disent qu'ils ne pourront personnellement pas prendre leur retraite avant un âge plus tardif, d'autant plus élevé dans les classes d'âge les plus jeunes : 63 ans et demi en moyenne parmi les 46-55 ans, 65 parmi les 36-45 ans, 65 ans et demi parmi les 26-35 ans et quasiment 66 ans parmi les 18-25 ans.

Seuls l'âge souhaité et l'âge jugé possible de départ sont demandés depuis la première vague du baromètre : l'un et l'autre ont augmenté progressivement au fil des années, dans des proportions similaires pour l'un et pour l'autre et d'une classe d'âge à l'autre (environ +4 à 5 ans entre 2000 et 2012).

Les évolutions sur les 12 dernières années font état d'une tendance à la hausse régulière, plutôt que d'« à coup », dans les opinions ou attentes des Français d'âge actif. En particulier, si l'augmentation de l'âge auquel les personnes pensent qu'elles pourront prendre leur retraite paraît sensible entre 2002 et 2004, suite à la réforme des retraites de 2003, aucune rupture marquée n'apparaît entre 2009 et 2011, suite à la réforme des retraités de 2010 –l'âge de départ jugé possible étant à cette date, en moyenne, déjà nettement supérieur à 62 ans.

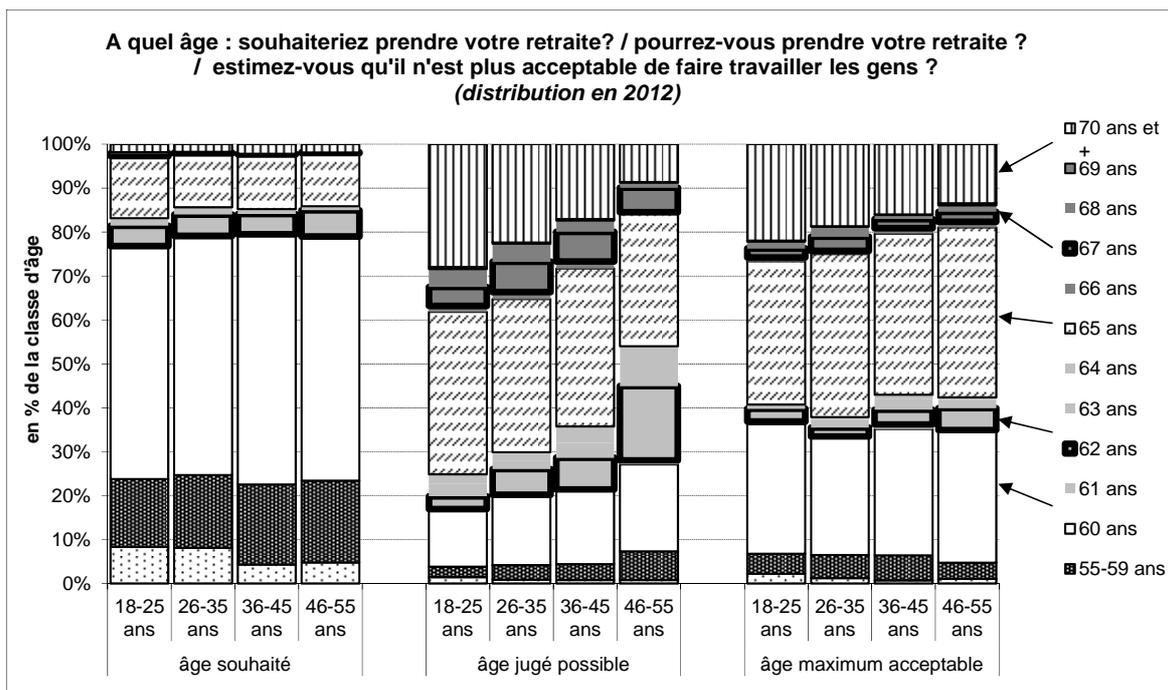


Champ • Population française de 18 à 55 ans

Sources • Baromètres DREES-IFOP 2000 à 2002 ; baromètres DREES-BVA 2004 à 2012

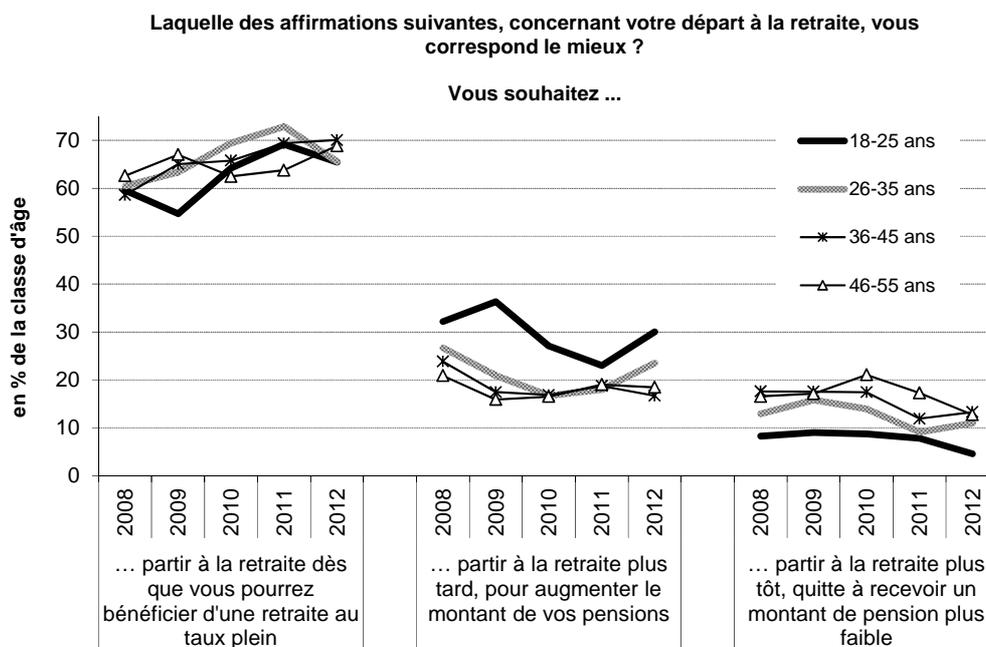
Lorsque l'on s'intéresse à la répartition des réponses par âge fin, il apparaît que les âges de 60 et 65 ans restent très prégnants dans les attentes des Français d'âge actif, bien davantage que les nouvelles bornes d'âge de la législation des retraites suite à la réforme de 2010 (c'est-à-dire les âges de 62 et 67 ans).

En 2012, environ 25 % des personnes souhaiteraient, dans l'idéal, prendre leur retraite avant 60 ans et environ 55 % à l'âge de 60 ans –sans différence marquée d'une classe d'âge à l'autre. En ce qui concerne l'âge auquel les répondants pensent qu'ils pourront prendre leur retraite, les âges de 60 et 65 ans restent davantage cités (respectivement par 15 % et 35 % environ des répondants) que ceux de 62 et 67 ans (moins de 7 % pour chacun, sauf parmi les 46-55 ans). La proportion de personne pensant pouvoir prendre leur retraite à 62 ans n'est sensible que parmi les actifs les plus proches de l'âge de la retraite (17 % en 2012 parmi les 46-55 ans).



Champ • Population française de 18 à 55 ans  
Sources • Baromètres DREES-BVA 2012

Enfin, même si les barèmes actuels de la décote et de la surcote en atténuent la portée, la norme de « départ au taux plein » reste vivace parmi les personnes d'âge actif : environ les deux tiers souhaitent partir à la retraite dès qu'elles pourront bénéficier d'une retraite au taux plein. Cette proportion est globalement similaire d'une classe d'âge à l'autre. Les plus jeunes se distinguent toutefois des actifs plus âgés, en déclarant davantage souhaiter partir plus tard que le taux plein (pour environ 25 % d'entre eux contre 15 à 20 % parmi les plus de 25 ans) et moins souvent envisager de partir plus tôt.

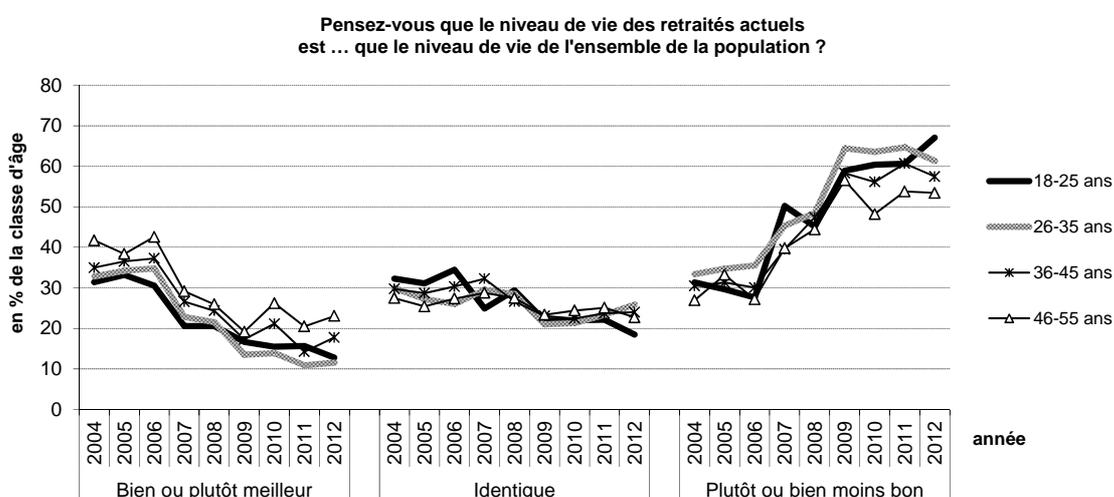


Champ • Population française de 18 à 55 ans.  
Note • Les personnes interrogées n'ayant pas répondu à la question (environ 5 % dans chaque tranche d'âge) sont exclues du calcul  
Sources • Baromètres DREES-BVA 2008 à 2012

## 2. La vision et les attentes concernant le niveau de vie à la retraite

La période récente est marquée par une vision de plus en plus pessimiste, dans toutes les tranches d'âge de la population d'âge actif, du niveau de vie des retraités actuels –et ce alors même que le niveau de vie relatif des retraités par rapport aux actifs est resté globalement stable d'après les données statistiques de l'INSEE.

Alors qu'environ un tiers des Français d'âge actif pensaient, en 2004, que le niveau de vie de l'ensemble de la population était « plutôt moins bon » ou « bien moins bon » que celui de l'ensemble de la population, cette proportion est, en 2012, de l'ordre de 55 à 65 %<sup>5</sup>. Cette évolution est, par son ampleur (environ +30 points en 8 ans), l'une des plus importantes observées dans le baromètre DREES parmi les questions relatives à la retraite. Elle semble avoir été, notamment, particulièrement forte entre 2006 et 2009.



Champ • Population française de 18 à 55 ans.

Note • Les personnes n'ayant pas répondu à la question (moins de 5% dans toutes les tranches d'âge) sont exclues du calcul

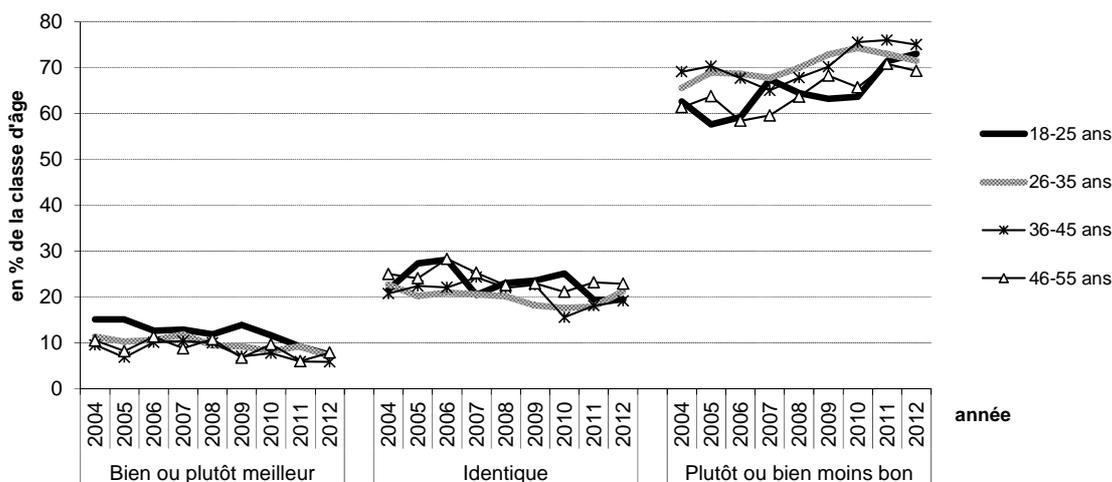
Sources • Baromètres DREES-BVA 2004 à 2012

Les évolutions entre 2004 et 2012 sont d'une ampleur nettement moindre pour ce qui concerne l'idée que se font les personnes d'âge actif de leur propre niveau de vie au moment de la retraite. Cela pourrait toutefois s'expliquer par le fait que les personnes avaient déjà, au début des années 2000, une vision pessimiste de ce niveau de vie à la retraite. Ainsi, la proportion de personnes pensant que leur niveau de vie futur au moment de la retraite sera moins bon que celui de l'ensemble de la population était déjà d'environ deux tiers en 2004 ; elle croît légèrement jusqu'à environ les trois quarts en 2012.

Même si les écarts entre classes d'âge sont de faible ampleur, les 18-25 ans semblent considérer un peu plus fréquemment que les plus de 25 ans (dans une proportion d'environ 5 points) que leur niveau de vie au moment de la retraite sera meilleur que celui de l'ensemble de la population –alors même qu'ils pensent un peu moins souvent que les autres classes d'âge que le niveau de vie des retraités actuels est meilleur que celui de l'ensemble de la population.

<sup>5</sup> Cet ordre de grandeur de 55 à 65 % en 2012 se décompose en environ 40 à 50 % des personnes déclarant que le niveau de vie des retraités actuels est « plutôt moins bon » et environ 15 % déclarant qu'il est « bien moins bon » que celui de l'ensemble de la population.

**Vous-même, lorsque vous serez à la retraite, pensez-vous que votre niveau de vie sera ... que le niveau de vie de l'ensemble de la population ?**



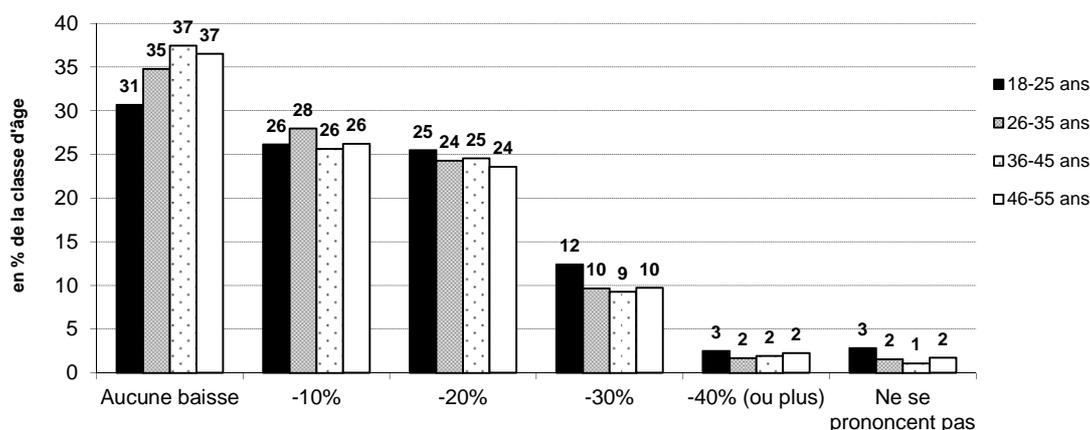
Champ • Population française de 18 à 55 ans.

Note • Les personnes interrogées n'ayant pas répondu à la question (de l'ordre de 8 % parmi les 18-25 ans et de 3 % parmi les plus de 25 ans) sont exclues du calcul

Sources • Baromètres DREES-BVA 2004 à 2012

Le pessimisme quant au niveau de vie futur à la retraite pourrait être le reflet d'attentes relativement fortes en ce qui concerne le niveau des pensions jugé « acceptable ». Alors que, dans les données statistiques observées<sup>6</sup>, le taux de remplacement du dernier salaire par la pension est (en médiane) de l'ordre de 75 %, soit une baisse d'environ 25 % du revenu individuel net au moment du passage à la retraite, plus d'un tiers des Français d'âge actif déclarent qu'aucune baisse de revenu ne leur semble acceptable au moment du départ à la retraite, et environ un quart déclarent que seule une baisse de 10 % leur semble acceptable. En moyenne, la baisse « acceptable » est, en 2012, de l'ordre de 13 % parmi les 18-25 ans, 12 % parmi les 26-35 ans et 11 % parmi les plus de 35 ans (ces moyennes restant stables entre 2009 et 2012).

**Compte tenu des problèmes de financement des systèmes de retraite, quelle baisse de revenu vous semble acceptable au moment du départ à la retraite ? (moyenne 2010-2012)**



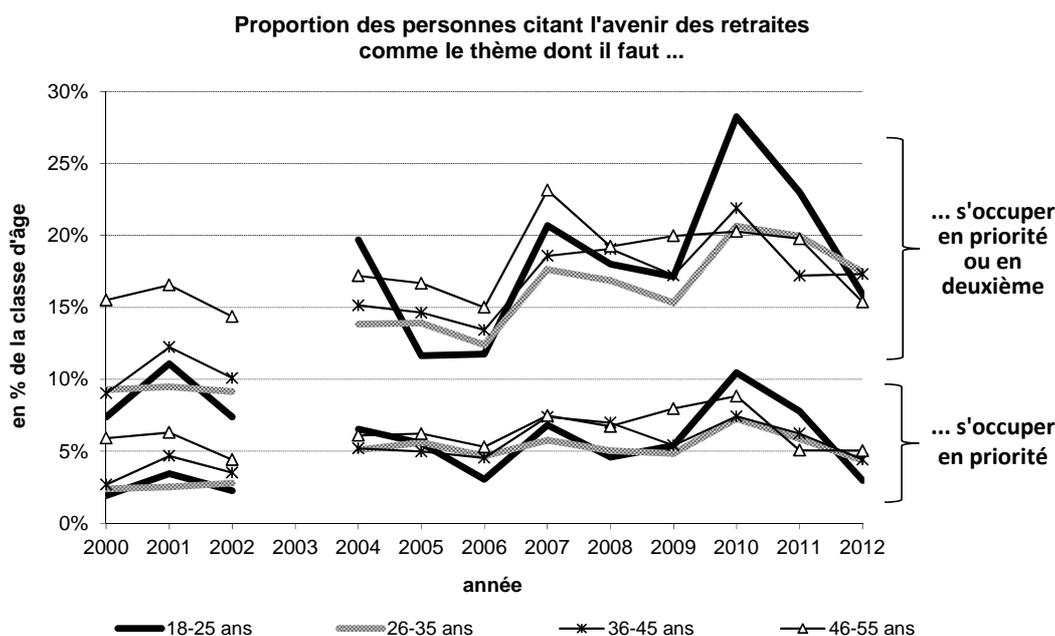
Champ • Population française de 18 à 55 ans.

Sources • Baromètres DREES-BVA 2010 à 2012

<sup>6</sup> Cf. Andrieux et Chantel, « Le taux de remplacement du salaire par la retraite pour la génération 1942 », DREES – Dossier Solidarité Santé, n°33-2012, pages 49-81.

### 3. Opinions générales sur le système de retraite, les réformes à envisager et les leviers de réforme

L'importance donnée aux retraites parmi les thématiques sociales dont il faut s'occuper en priorité en France<sup>7</sup> est similaire d'une classe d'âge à l'autre : la proportion des personnes qui citent l'avenir des retraites comme l'un des problèmes principaux n'est ni plus forte, ni plus faible parmi les plus jeunes que parmi les plus proches de l'âge de la retraite. Ainsi, environ 5 à 10 % des personnes citent les retraites comme le sujet dont il faudrait s'occuper en priorité, et environ 20 % le citent parmi les deux sujets principaux. Cette dernière proportion a augmenté, d'environ 5 points de pourcentage, au cours des 10 dernières années.

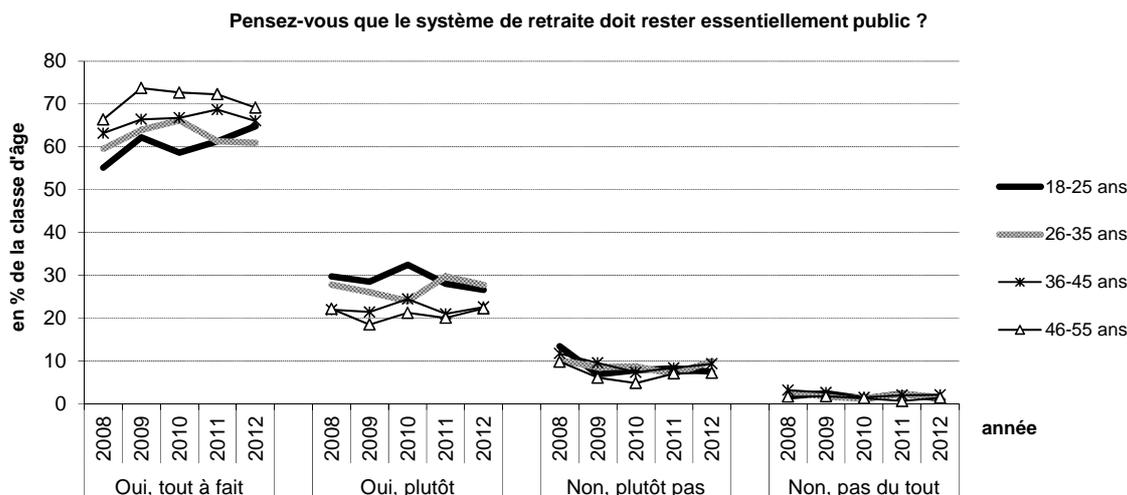


Champ • Population française de 18 à 55 ans.

Sources • Baromètres DREES-IFOP 2000 à 2002 ; baromètres DREES-BVA 2004 à 2012

Dans l'ensemble, les Français d'âge actif sont attachés, à une écrasante majorité, à un système de retraite essentiellement public : seuls 10 % environ disent qu'il ne doit pas le rester. Si cette dernière proportion est similaire d'une classe d'âge à l'autre, une légère distinction selon l'âge apparaît dans le degré d'attachement manifesté. Ainsi, les plus jeunes sont un peu moins nombreux (environ 10 points d'écart entre les 18-25 ans et les 46-55 ans) à penser que le système de retraite doit « tout à fait » rester public et, corrélativement, un peu plus nombreux à dire qu'il doit « plutôt » le rester.

<sup>7</sup> Les sept thématiques citées par le questionnaire sont les suivantes : le chômage ; le poids de la fiscalité ; le financement de la Sécurité Sociale ; la délinquance, l'insécurité ; la pauvreté, l'exclusion ; l'avenir des retraites ; les inégalités sociales.

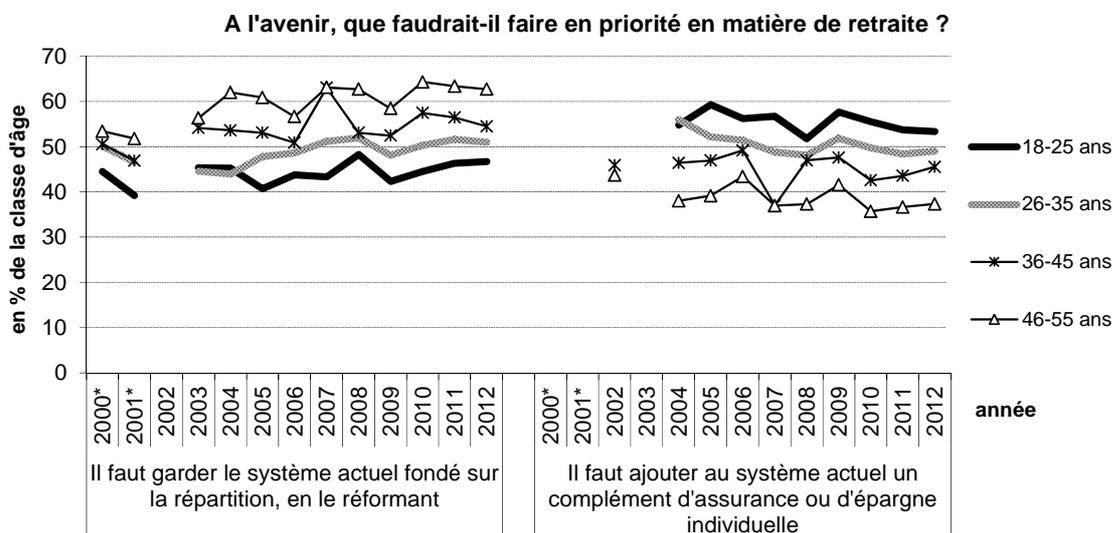


Champ • Population française de 18 à 55 ans.

Note • Les personnes interrogées n'ayant pas répondu à la question (généralement moins de 1 % de la classe d'âge) sont exclues du calcul

Sources • Baromètres DREES-BVA 2008 à 2012

Toutefois, l'attachement très fort à un système de retraite essentiellement public ne signifie pas attachement à un système fondé *exclusivement* sur la répartition : environ une personne d'âge actif sur deux – proportion qui est restée stable au cours des 10 dernières années<sup>8</sup> – déclare qu'il faut ajouter au système actuel un complément d'assurance ou d'épargne individuelle, et pas seulement se contenter de réformer le système actuel fondé sur la répartition. Les attitudes quant à cette question diffèrent par ailleurs selon l'âge. La proportion est ainsi d'autant plus élevée que les classes d'âge sont jeunes : elle est d'environ 55 % parmi les 18-25 ans, d'environ 50% parmi les 26-35 ans, de 45 % parmi les 36-45 ans et d'un peu plus de 35 % seulement parmi les 46-55 ans.



\* : En 2000 et 2001, une troisième modalité (non représentée sur le graphique) était proposée dans le questionnaire : « Il faut remplacer le système actuel par un système d'assurance ou d'épargne individuelle ».

Champ • Population française de 18 à 55 ans.

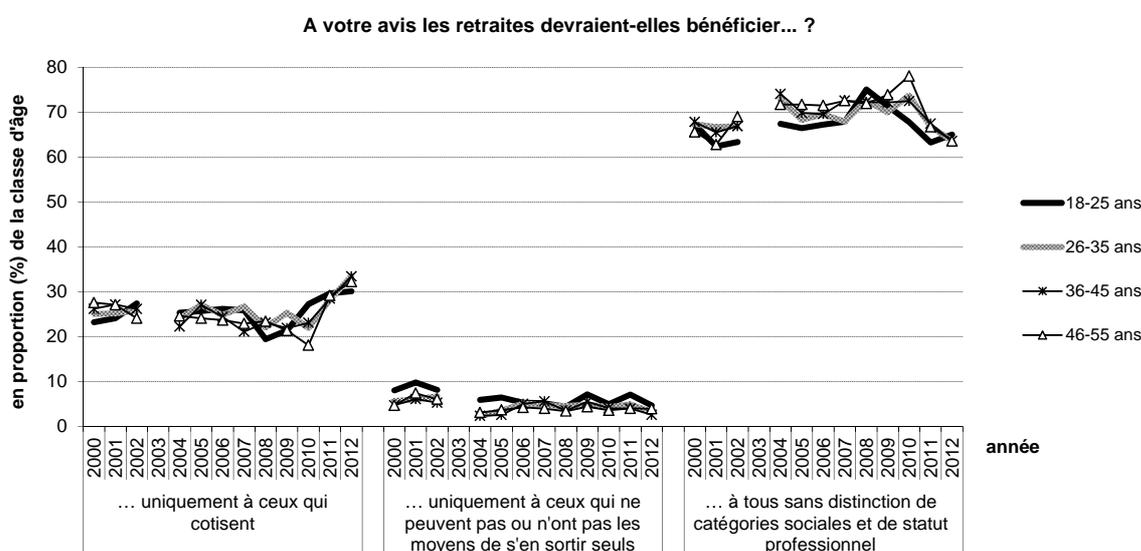
Note • Les personnes n'ayant pas répondu à la question (environ 5 à 10% dans chaque tranche d'âge) sont exclues du calcul.

Sources • Baromètres DREES-IFOP 2000 à 2002 ; baromètres DREES-BVA 2004 à 2012

<sup>8</sup> En 2000 et 2001, une troisième modalité était proposée dans le questionnaire : « Il faut remplacer le système actuel par un système d'assurance ou d'épargne individuelle ». Cette modalité recueillait environ 15 % des réponses, quelle que soit la tranche d'âge (avec toutefois une proportion un peu plus élevée, de quelques points de pourcentage, parmi les 18-25 ans).

Par ailleurs, les Français d'âge actif considèrent, dans une large majorité, que les retraites doivent bénéficier à tous sans distinction de catégorie ou de statut (chômeurs, salariés du secteur privé, fonctionnaires, agriculteurs, commerçants, etc.), et pas seulement à ceux qui travaillent. Cette opinion concerne environ 70 % des répondants, dans une proportion semblable d'une classe d'âge à l'autre. Seuls un quart des répondants déclarent que les retraites devraient bénéficier uniquement à ceux qui cotisent, et 5 % qu'elles devraient bénéficier uniquement à ceux qui n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls.

L'opinion selon laquelle les retraites doivent bénéficier à tous est restée très stable au cours de toute la décennie 2000-2010 ; elle diminue légèrement –d'environ 5 points de pourcentage– entre 2010 et 2012, mais le recul temporel est insuffisant pour déterminer s'il s'agit d'une inflexion réelle de l'opinion ou non.



Champ • Population française de 18 à 55 ans.

Note • Les personnes n'ayant pas répondu à la question (environ 5% dans chaque tranche d'âge) sont exclues du calcul

Sources • Baromètres DREES-IFOP 2000 à 2002 ; baromètres DREES-BVA 2004 à 2012

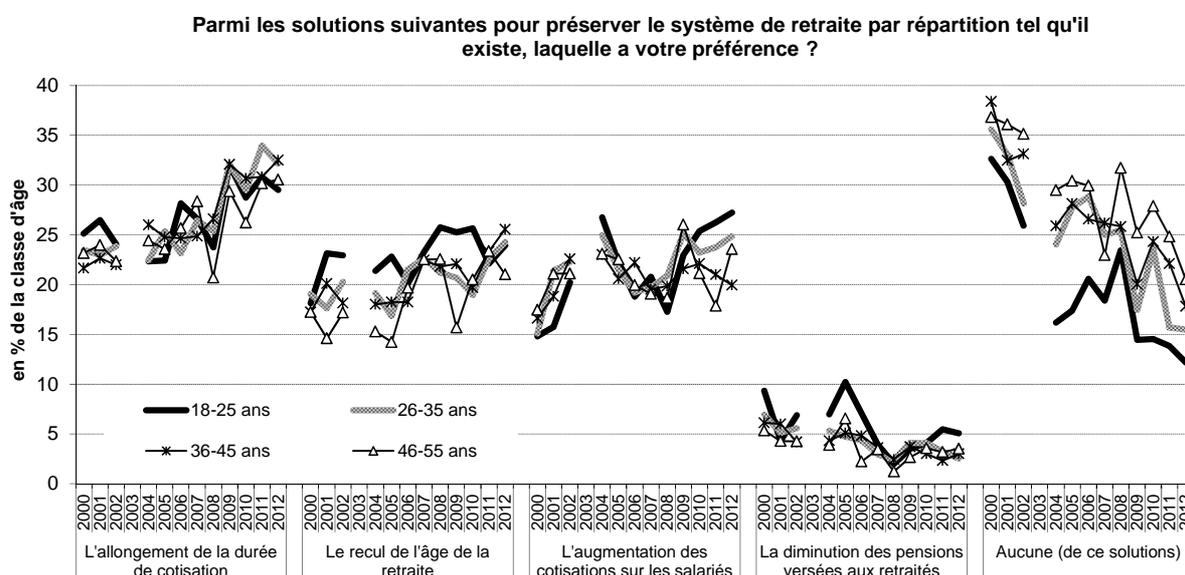
L'enquête barométrique de la DREES permet de connaître plus en détail certaines attentes et opinions concernant les leviers pour réformer le système de retraite. Elle interroge notamment, depuis sa première vague, sur la préférence des répondants parmi 4 leviers : l'allongement de la durée de cotisation, le recul de l'âge de la retraite, l'augmentation des cotisations sur les salariés, ou la diminution des pensions versées aux retraités.

Les opinions exprimées en réponse à cette question doivent être prises avec précaution : le questionnaire ne précise pas la signification de chacun des leviers, si bien qu'une même modalité (par exemple « le recul de l'âge de la retraite ») peut être comprise de manière différente d'une personne à l'autre. Par ailleurs, le fait de demander d'exprimer une modalité « préférée » unique parmi les quatre proposées peut conduire à des réponses assez différentes d'autres enquêtes, où les répondants seraient interrogés séparément sur chacune des modalités, indépendamment des autres.

La part des personnes répondant qu'aucun levier de réforme n'a leur préférence est en nette diminution, d'environ 15 à 20 points de pourcentage, entre 2000 et 2012. Cela pourrait signifier soit que la nécessité de réformer le système de retraite pour le préserver s'est

imposée à une proportion croissance de la population, soit que les répondants ont acquis au fil du temps une meilleure connaissance des seuls leviers d'action disponibles –niveau des prélèvements, âge effet de départ à la retraite, niveau relatif des pensions– pour équilibrer un système de retraite en répartition. La proportion de personne ne favorisant aucun levier de réforme est légèrement plus élevée parmi les plus proches de la retraite (écart d'environ 5 points entre les 46-55 ans et les 18-25 ans), mais la diminution au cours de la décennie passée s'est faite dans les mêmes proportions au sein de chacune des tranches d'âge.

La diminution des pensions versées aux retraités n'est préférée que par une faible minorité (environ 5 %) des Français d'âge actif, et ce dans toutes les classes d'âge et à toutes les années d'observation. La proximité des réponses d'une tranche d'âge à l'autre s'observe aussi pour les autres modalités : environ 30 % des répondants accordent leur préférence à un allongement de la durée de cotisation, et environ 20 à 25 % accordent leur préférence au recul de l'âge de la retraite (la proportion étant toutefois pour cette modalité un peu plus faible parmi les 46-55 ans) et à l'augmentation des cotisations sur les salariés.



Champ • Population française de 18 à 55 ans.

Note • Les personnes n'ayant pas répondu à la question sont comptabilisées avec celles qui ont répondu « aucune de ces solutions »

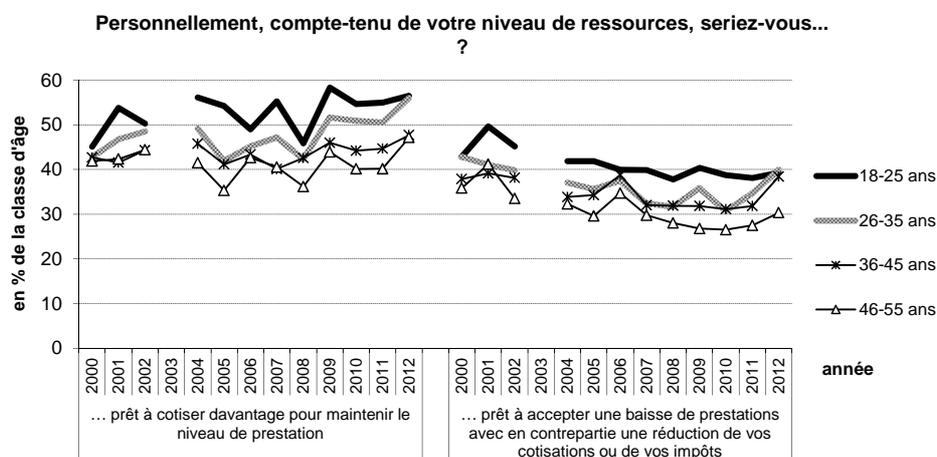
Sources • Baromètres DREES-IFOP 2000 à 2002 ; baromètres DREES-BVA 2004 à 2012

La répartition des préférences entre les diverses modalités proposées semblent s'être très peu modifiée depuis 2000. La même conclusion apparaît lorsqu'on interroge les Français d'âge actif sur le fait qu'ils seraient prêts à cotiser davantage pour maintenir le niveau de retraite, ou bien sur le fait qu'ils seraient prêt à accepter une baisse de retraite (avec en contrepartie une réduction des cotisations ou des impôts).

Pour ces deux dernières questions, les réponses varient en fonction de l'âge : d'une manière générale, les plus jeunes sont davantage prêts à accepter soit de cotiser davantage, soit de voir leurs prestations baisser, que les plus proches de l'âge de la retraite (avec un écart de 10 à 15 points entre les 18-25 ans et les 46-55 ans).

Il n'est pas possible, à partir de la propension à accepter une hausse des cotisations ou une baisse des retraites, de tirer une conclusion sur la proportion de personnes qui souhaiteraient une augmentation, ou à l'inverse une réduction, de la « taille » du système de retraite public

en France. Les mêmes personnes peuvent en fait se déclarer prêtes à accepter à la fois une hausse de cotisation et une baisse de retraite (en contrepartie d'une baisse des cotisations ou impôts) : c'est le cas d'environ 30 % des 18-25 ans et de 20 % des 46-55 ans. A l'inverse, 35 % environ des 18-25 ans et 50 % des 46-55 ans ne se disent prêts à accepter ni une hausse des cotisations, ni une baisse des prestations.



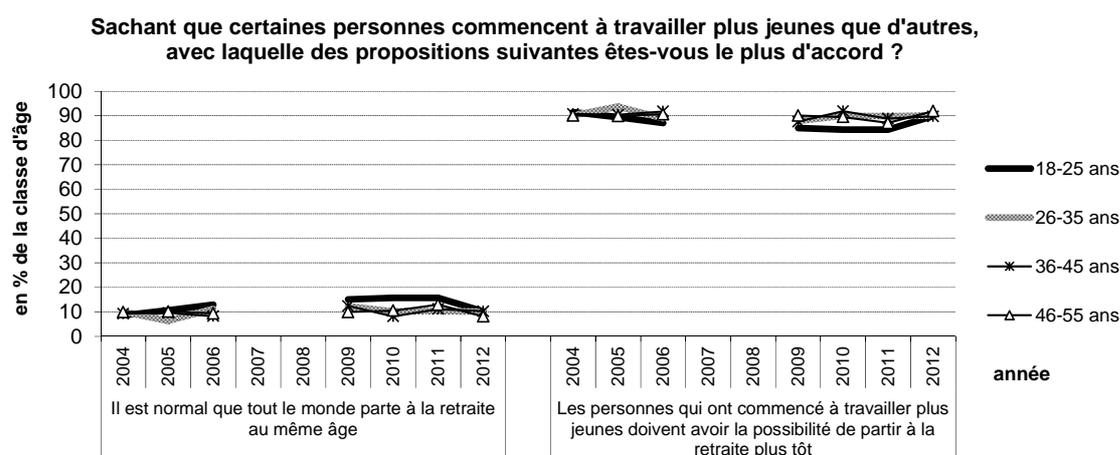
Champ • Population française de 18 à 55 ans

Note • Les personnes n'ayant pas répondu à la question ou ayant répondu qu'elles se sentent « non concernées » sont exclues du calcul (proportion variable selon la question posée : pour l'acceptation de cotisations plus élevées, les non-réponses concernent environ 5 % des 18-25 ans et 1 % des autres tranches d'âge ; pour l'acceptation d'une baisse de prestations, les non-réponses concernent environ 15 % des 18-25 ans et 5 % des autres tranches d'âge)

Sources • Baromètres DREES-IFOP 2000 à 2002 ; baromètres DREES-BVA 2004 à 2012

#### 4. Les opinions concernant la prise en compte par le système de retraite de certaines situations particulières

Le baromètre DREES permet enfin d'éclairer<sup>9</sup> les évolutions des opinions des Français concernant la prise en compte par le système de retraite de certaines situations particulières : lien entre âge de début de carrière ou espérance de vie et âge de départ à la retraite, droits familiaux et conjugaux.



Champ • Population française de 18 à 55 ans.

Note • Les personnes n'ayant pas répondu à la question (environ 1% dans chaque tranche d'âge) sont exclues du calcul. La question n'a pas été posée en 2007 et 2008

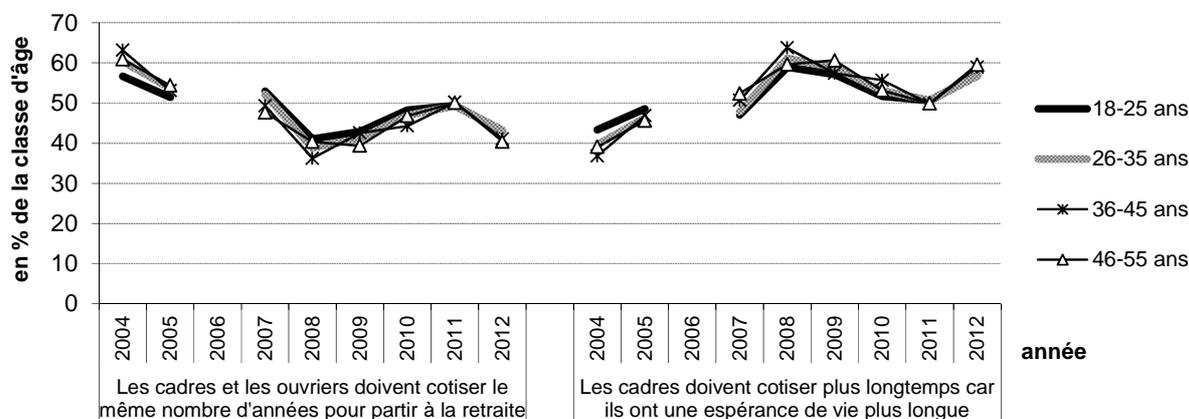
Sources • Baromètres DREES-BVA 2004 à 2012

<sup>9</sup> Avec toutefois une profondeur temporelle un peu moins grande, la plupart des questions n'étant posées, dans leur formulation actuelle, que depuis le milieu, voire la fin des années 2000.

Une très nette majorité des français, d'environ 90 %, considère que les personnes qui ont commencé à travailler plus jeunes doivent avoir la possibilité de partir à la retraite plus tôt, et ce dans toutes les classes d'âge actif et de manière très stable dans le temps.

Les opinions sont en revanche plus partagées en ce qui concerne la prise en compte des différences d'espérance de vie entre les catégories sociales. Ainsi, une moitié des répondants considère que les cadres et les ouvriers doivent cotiser le même nombre d'années pour partir à la retraite –malgré une différence d'espérance de vie de 4 ans à partir de l'âge de 60 ans–, alors qu'une autre moitié considère que les cadres doivent cotiser plus longtemps, du fait de leur espérance de vie plus longue. Dans ce cas encore, il n'y a pratiquement aucune différence entre tranches d'âge. Les opinions ont évolué depuis 2004, dans une fourchette de +/- 10 points de pourcentage, mais sans faire apparaître une tendance temporelle claire.

**En moyenne, à 60 ans, les cadres peuvent espérer vivre encore 24 années contre 20 pour les ouvriers. Pensez-vous que...**



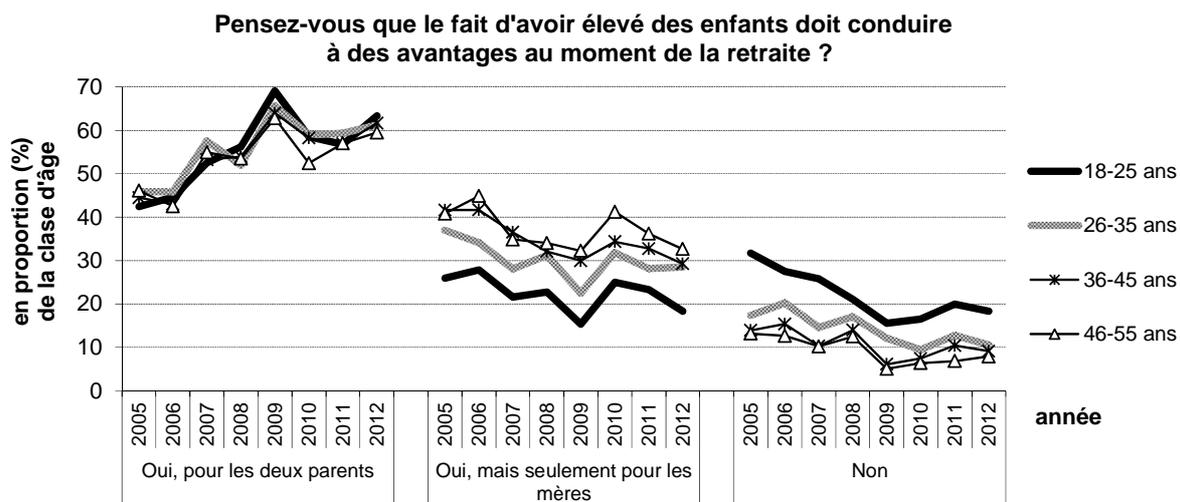
Champ • Population française de 18 à 55 ans

Note • Les personnes n'ayant pas répondu à la question (environ 1% dans chaque tranche d'âge) sont exclues du calcul

Sources • Baromètres DREES-BVA 2004 à 2012

En ce qui concerne les droits familiaux, une majorité des Français d'âge actif considère que le fait d'avoir élevé des enfants doit conduire, pour les deux parents, à des avantages au moment de la retraite. La proportion a augmenté nettement entre 2005 et 2009 (passant d'environ 45 % à environ 60 %), avant de se stabiliser depuis cette date. Seuls un tiers environ des répondants considèrent qu'il doit y avoir avantage mais seulement pour les mères, et 10 % que le fait d'avoir élevé des enfants ne doit pas conduire à des avantages au moment de la retraite. Ces deux dernières proportions sont plus proches l'une de l'autre parmi les plus jeunes (environ 20 % dans les deux cas au sein des 18-25 ans).

Les réponses concernant la prise en compte des enfants diffèrent entre les hommes et les femmes, mais l'analyse séparée des deux sexes ne remet pas en cause les conclusions en ce qui concerne les écarts entre tranches d'âge et les évolutions au cours du temps. La proportion des personnes déclarent que les enfants doivent conduire à des avantages de retraite est à peu près la même parmi les hommes et parmi les femmes ; en revanche, dans chaque tranche d'âge, les femmes répondent un peu plus souvent que les hommes (d'environ 5 points de pourcentage) qu'il doit y avoir avantage pour les mères seulement, et un peu moins souvent qu'il ne doit y avoir avantage pour aucune des deux parents.

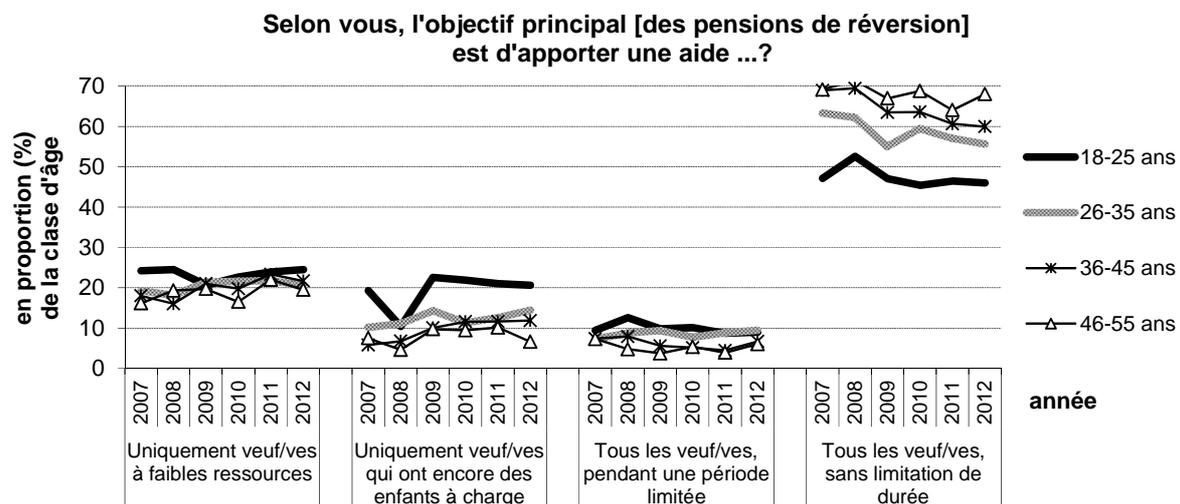


Champ • Population française de 18 à 55 ans

Note • Les personnes n'ayant pas répondu à la question (environ 1 à 2% dans chaque tranche d'âge) sont exclues du calcul

Sources • Baromètres DREES-BVA 2005 à 2012

Enfin, en ce qui concerne les pensions de réversion, une nette majorité des répondants considèrent qu'elles ont pour objet principal d'apporter une aide à tous les veufs et veuves, sans limitation de durée. Cette opinion est stable au cours des 5 dernières années, et d'autant plus forte que les personnes sont âgées : elle concerne environ 50 % des 18-25 ans, près de 60 % des 26-45 ans, et près de 70 % des 46-55 ans. Seuls 20 % des personnes considèrent que les réversions ne devraient aider que les veufs et veuves à faible ressource, 10 % uniquement les veufs et veuves qui ont encore des enfants à charge (sauf pour les 18-25 ans, où la proportion est d'environ 20 %), et 5 à 10 % que les réversion ne devaient apporter une aide que pendant une période limitée de temps. Les réponses sont similaires pour les hommes et pour les femmes.



Champ • Population française de 18 à 55 ans

Note • Les personnes n'ayant pas répondu à la question (environ 2% dans chaque tranche d'âge) sont exclues du calcul

Sources • Baromètres DREES-BVA 2007 à 2012

**Annexe** : les questions relatives à la retraite dans l'enquête barométrique de la DREES réalisée en 2012

Cette annexe reproduit les questions relatives à la retraite posées dans l'enquête barométrique 2012 de la DREES. Les formulations sont en règle générale similaires dans les vagues précédentes du baromètre, même si de petites évolutions ont pu avoir lieu pour certaines –et sachant par ailleurs que les questions n'ont pas toutes été posées dès la première vague.

Les questions relatives à la retraite ne sont pas toutes posées l'une à la suite de l'autre dans le baromètre : des blocs d'autres questions –relatives à d'autres thématiques de la protection sociale et donc non reproduites ci-dessous– peuvent donc s'intercaler entre les diverses questions ci-dessous.

- **Parmi les problèmes suivants, quel est celui dont il faut s'occuper en France ...?**

- 1 Le chômage
- 2 Le poids de la fiscalité
- 3 Le financement de la Sécurité Sociale
- 4 La délinquance, l'insécurité
- 5 La pauvreté, l'exclusion
- 6 L'avenir des retraites
- 7 Les inégalités sociales
- 8 [NSP]

- 1 En priorité ?
- 2 Et en deuxième ?

- **A l'heure actuelle, comment évaluez-vous le niveau de vie moyen des retraités par rapport à celui de l'ensemble de la population ?**

- 1 Bien meilleur
- 2 Plutôt meilleur
- 3 A peu près identique
- 4 Plutôt moins bon
- 5 Bien moins bon
- 6 [NSP]

- **Et vous-même, lorsque vous serez à la retraite, pensez-vous que votre niveau de vie sera bien meilleur, plutôt meilleur, à peu près identique, plutôt moins bon, bien moins bon que le niveau de vie de l'ensemble de la population ?**

*(question posée uniquement aux non-retraités)*

- 1 Bien meilleur
- 2 Plutôt meilleur
- 3 A peu près identique
- 4 Plutôt moins bon
- 5 Bien moins bon
- 6 [NSP]

- **A votre avis les retraites devraient-elles bénéficier... ?**

- 1 Uniquement à ceux qui cotisent
- 2 Uniquement à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls
- 3 A tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel (chômeurs, salariés du secteur privé, fonctionnaires, agriculteurs, commerçants, etc)
- 4 [NSP]

- **Pensez-vous que le système de retraite doit rester essentiellement public ?**

- 1 Oui, tout à fait
- 2 Oui, plutôt
- 3 Non, plutôt pas
- 4 Non, pas du tout
- 5 [NSP]

- **Personnellement, compte-tenu de votre niveau de ressources, êtes-vous prêt à accepter une baisse de prestations avec en contrepartie une réduction de vos cotisations ou de vos impôts ?**

Pour les retraites :

- 1 Oui, tout à fait
- 2 Oui, plutôt
- 3 Non, plutôt pas
- 4 Non, pas du tout
- 5 [Non concerné]
- 6 [NSP]

- **A l'avenir, compte tenu de votre niveau de ressources, seriez-vous prêt à COTISER DAVANTAGE pour maintenir le niveau de prestations en ce qui concerne les retraites?**

- 1 Oui, tout à fait
- 2 Oui, plutôt
- 3 Non, plutôt pas
- 4 Non, pas du tout
- 5 [NSP]

- **De manière générale, compte tenu des problèmes de financement des systèmes de retraite, quelle baisse de revenu vous semble acceptable au moment du départ en retraite ?**

*(si demande de précision : « baisse par rapport à votre salaire ou revenu professionnel »)*

- 1 aucune baisse de revenu
- 2 - 10 %
- 3 - 20 %
- 4 - 30 %
- 5 - 40 % ou plus
- 6 [NSP]

- **Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite ?**

- **Et à quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ?**

*(question posée uniquement aux non-retraités )*

- **Et à partir de quel âge estimez-vous qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens ?**

- **Laquelle des affirmations suivantes, concernant votre départ à la retraite, vous correspond le mieux ?**  
(question posée uniquement aux non-retraités)

- |   |                                                                                                   |
|---|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Vous souhaitez partir à la retraite dès que vous pourrez bénéficier d'une retraite au taux plein  |
| 2 | Vous souhaitez partir à la retraite plus tard, pour augmenter le montant de vos pensions          |
| 3 | Vous souhaitez partir à la retraite plus tôt, quitte à recevoir un montant de pension plus faible |
| 4 | [Vous ne savez pas encore]                                                                        |

- **Lors du décès d'une personne, son conjoint peut bénéficier d'une pension de réversion, c'est-à-dire d'une partie de la pension du conjoint décédé.**  
Selon vous, l'objectif principal de cette pension est d'apporter une aide...

- |   |                                                                                     |
|---|-------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Aux veufs et veuves qui ont des ressources faibles ou moyennes                      |
| 2 | Aux veufs et veuves qui ont encore des enfants à charge                             |
| 3 | A tous les veufs et veuves pendant une période limitée suivant le décès du conjoint |
| 4 | A tous les veufs et veuves sans limitation de durée                                 |
| 5 | [NSP]                                                                               |

- **Pensez-vous que le fait d'avoir élevé des enfants doit conduire à des avantages au moment de la retraite ?**

- |   |                                    |
|---|------------------------------------|
| 1 | Oui, pour les deux parents         |
| 2 | Oui, mais seulement pour les mères |
| 3 | Non                                |
| 4 | [NSP]                              |

- **Parmi les solutions suivantes pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe, laquelle a votre préférence ?**

- |   |                                                        |
|---|--------------------------------------------------------|
| 1 | L'allongement de la durée de cotisation                |
| 2 | Le recul de l'âge de la retraite                       |
| 3 | L'augmentation des cotisations pesant sur les salariés |
| 4 | La diminution des pensions versées aux retraités       |
| 5 | [Aucune]                                               |
| 6 | [NSP]                                                  |

- **Sachant que certaines personnes commencent à travailler plus jeunes que d'autres, avec laquelle des propositions suivantes êtes-vous le plus d'accord ?**

- |   |                                                                                                                       |
|---|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Il est normal que tout le monde parte à la retraite au même âge                                                       |
| 2 | Les personnes qui ont commencé à travailler plus jeunes doivent avoir la possibilité de partir à la retraite plus tôt |
| 3 | [NSP]                                                                                                                 |

- **En moyenne, à 60 ans, les cadres peuvent espérer vivre encore 24 années contre 20 pour les ouvriers.**  
Pensez-vous que...

- |   |                                                                                              |
|---|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Les cadres et les ouvriers doivent cotiser le même nombre d'années pour partir à la retraite |
| 2 | Les cadres doivent cotiser plus longtemps car ils ont une espérance de vie plus longue       |
| 3 | [NSP]                                                                                        |

- **A l'avenir, que faudrait-il faire en priorité en matière de retraites ?**

- |   |                                                                                       |
|---|---------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Il faut garder le système actuel fondé sur la répartition, en le réformant            |
| 2 | Il faut ajouter au système actuel un complément d'assurance ou d'épargne individuelle |
| 3 | [NSP / aucune de ces 2 propositions]                                                  |

